PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 731-04-2026

RÈGRLEMENT 731-04-2026 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 646-10 AFIN D'AUGMENTER LA DENSITÉ PLANIFIÉE DANS LE SECTEUR DU PLAN PARTICULIER D'URBANISME DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion et qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le [DATE];

CONSIDÉRANT que le président d'assemblée a mentionné la nature et l'effet du projet de règlement;

QU'À SA SÉANCE DU [DATE], LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le plan 2 du plan d'urbanisme, intitulé « Grandes affectations du sol », est remplacé par le plan joint à l'annexe 1 du présent règlement pour en faire partie intégrante.

2. Le plan « Affectations détaillées et densité d'occupation du sol », figurant à la section 5.3 du Plan particulier d'urbanisme de la rue Principale (annexe 2 du règlement 646-10), est remplacé par celui joint à l'annexe 2 du présent règlement, pour en faire partie intégrante.

3. Le tableau « Affectations détaillées et densité d'occupation du sol » figurant à la section 5.3 du Plan particulier d'urbanisme de la rue Principale (annexe 2 du règlement 646-10), est modifié par :

1) le remplacement, au croisement de la colonne « Volumétrie » et de la ligne « Centrale », des mots « 3-4 étages » par « 3-5 étages »;

2) le remplacement, au croisement de la colonne « Encadrement règlementaire spécifique » et de la ligne « Centrale » des mots « 4 étages permis si conditions + recul dernier étage » par « recul pour les étages 3 et 4 »;

3) le remplacement, au croisement de la colonne « Volumétrie » et de la ligne « Transitoire », des mots « 2-3 étages » par « 2-4 étages ».

4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE 1 – Plan grandes affectations du sol

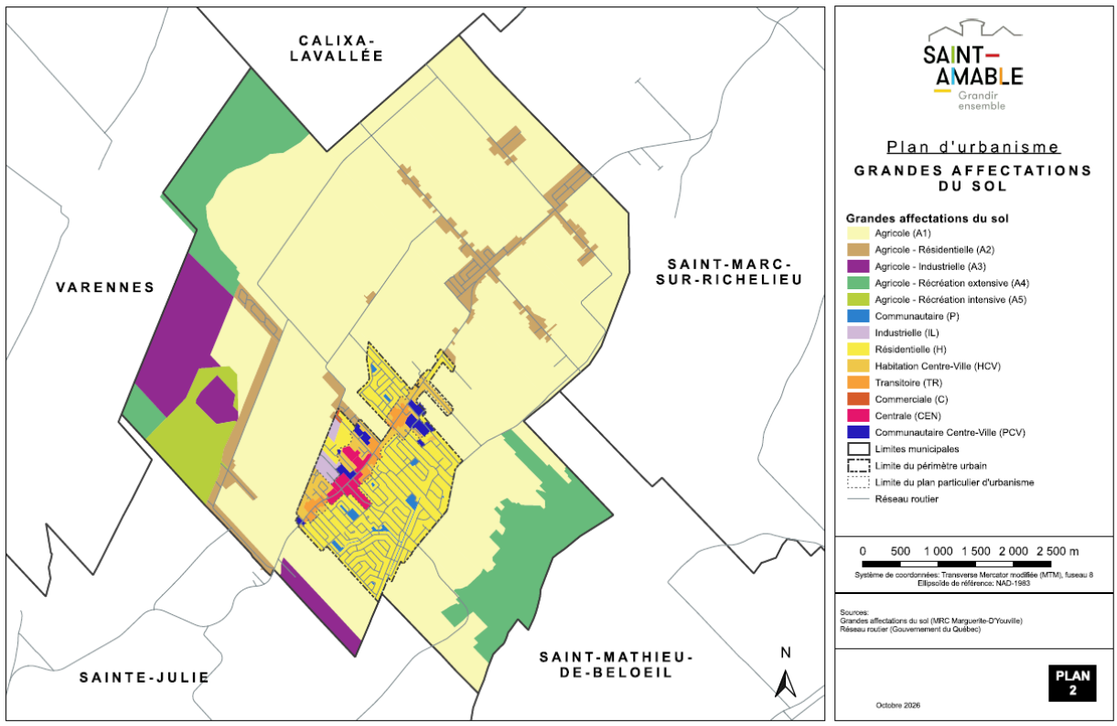
ANNEXE 2 – Plan affectations détaillées et densité d'occupation du sol

_____
Simon Lacoste, maire

_____
Isabelle Paquette, greffière

Avis de motion :	xx 2026
Adoption projet de règlement :	xx 2026
Adoption finale du règlement :	xx 2026
Approbation de la MRC :	xx 2026
Entrée en vigueur :	xx 2026

ANNEXE 1 DU RÈGLEMENT 731-04-2026



20

ANNEXE 2 DU RÈGLEMENT 731-04-2026

5.3 Affectations détaillées et densité d'occupation du sol

